CABINET ESSNER

Société d'Avocats au Barreau de GRASSE
Le Saint Christophe - 3, rue de Bône 06400 CANNES
Tel. 04.97.06.68.80 - Fax. 04.97.06.68.88 - www.cabinet-essner.com

SCP MONCHO-VOISIN MONCHO - Société d'avocats au Barreau de GRASSE
3, rue de Bône «Le Saint Christophe» 06400 CANNES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

A CANNES, 26, rue Borniol
dans un ensemble immobilier dénommé «VILLA CASIMIR»

UN APPARTEMENT de 71,97 m² au rez-de-chaussée, de deux pièces principales

UNE CAVE au sous-sol

ADJUDICATION JEUDI 29 JUIN 2023 à 9H

Au Palais de Justice du TRIBUNAL JUDICIAIRE de GRASSE, 37, avenue Pierre Sémard

Qualité des parties :
Cette vente est poursuivie à la requête du :
Syndicat des copropriétaires de l'immeuble «VILLA CASIMIR», dont le siège est à CANNES, 26, rue Borniol, représenté par son Syndic en exercice le CABINET TRIO, SARL au capital de 7.622.45 €, immatriculée au RCS de CANNES sous le numéro 421.416.116, dont le siège social est à CANNES, Le Saint Christophe, 3, rue de Bône, agissant lui-même poursuites et diligences de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège.
Ayant pour Avocat postulant **Maître Renaud ESSNER, Membre de la SELARL CABINET ESSNER.**

Désignation : Les parties divises et indivises d'un immeuble dénommé «VILLA CASIMIR», sis à CANNES, 26, rue Borniol, cadastré section BL, numéro 120, pour 2a 64ca. Objet d'un état descriptif et règlement de copropriété publié le 3 août 1984, volume 7250, numéro 1.
Les parties divises comprenant :
- **LE LOT NUMERO 4 : UN APPARTEMENT** au rez-de-chaussée, de 2 pièces principales, avec les 80/1.000° des parties communes. La superficie est de 71,97 m²
- **LE LOT NUMERO 12 : UNE CAVE** au sous-sol, avec les 9/1.000° des parties communes ;

D A T + de cinq ans

Occupation : Les biens sont **occupés** par les débiteurs

Syndic : Cabinet TRIO, «Le Saint Christophe» 3, rue de Bône à CANNES.

Mise à prix : 7.910,34 €

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE de GRASSE, **le 8 mars 2022, sous le n° 22/00035,** qui est consultable au Cabinet ESSNER ou au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat postulant inscrit au Barreau de GRASSE. Il est nécessaire de procéder à une consignation entre ses mains, par chèque de banque, pour garantir sa solvabilité et les conséquences d'une éventuelle réitération des enchères.

Consignation pour enchérir : 3.000 €, en un chèque de banque, libellé à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de GRASSE.

Surenchère : Une surenchère du dixième est possible dans les 10 jours à compter de l'adjudication, par ministère d'avocat inscrit au Barreau de GRASSE.

Pour tous **renseignements**, s'adresser au CABINET ESSNER. Tél. 04.97.06.68.80

Les informations données dans cet avis sont indicatives et non contractuelles. Elles ne sauraient engager la responsabilité du poursuivant ni de son Avocat.

VISITES : - Mercredi 14 juin 2023 de 11h à 12h - Mercredi 21 juin 2023 de 16h à 17h

Imprimerie spéciale TRIBUNE - COTE D'AZUR • Vente consultable en ligne sur tribuca.net